



Compte-rendu du Conseil d'administration du 27 novembre 2015

Le Conseil d'administration s'est réuni dans les salons de la préfecture de Région Rhône-Alpes, cadre magnifique, tout à fait adapté à la solennité d'un enterrement...

Dans un climat pesant et grave, l'essentiel des échanges du CA a porté, en effet, sur la question budgétaire: l'approbation du budget rectificatif 2015 et le budget initial 2016. Sujet plus grave encore, la question de l'immobilier n'a pu être traitée, faute de temps...

Le collège des collectivités était clairsemé : seuls le Président du CA, Gaël PERDRIAU et Corinne CASANOVA, représentante de l'AdCF¹ avaient jugé bon d'être présents. Tout porte à croire que les autres élus n'ont pas voulu cautionner les budgets indignes présentés au cours de ce CA. Le quorum était à peine atteint, car les représentants de l'administration n'étaient que deux présents (12 administrateurs sur 21).

Concernant **le budget rectificatif 2015**, ses insuffisances et ses effets néfastes ont été une nouvelle fois soulignés par les OS : forte baisse de la subvention de l'État contraire aux engagements des Ministres, non compensation par l'État de dettes engagées avant la création de l'Établissement, recrutements au compte-goutte, fonds de roulement insignifiant, investissement en berne, etc.

En particulier, la neutralisation de la dotation aux amortissements est particulièrement préjudiciable à un jeune établissement public dont l'essentiel du patrimoine provient de transferts de l'État.

Concernant **le régime indemnitaire** des agents au Cerema, le DG a admis implicitement qu'il était défavorable aux agents, confirmant les analyses de FO. Il a ainsi reconnu que, par exemple, le coefficient moyen d'ISS n'était que de 1,006 (contre une cible de 1,010). Malgré la présentation de résultats plus favorables, obtenus à la faveur d'un périmètre de calcul différent, l'application stricte de la circulaire ISS conduit à constater que les agents du Cerema contribuent au fonctionnement de l'Établissement, en donnant de leur poche, via leur régime indemnitaire.

*Tous les représentants des OS ont voté contre (5 voix)
Tous les autres administrateurs présents ont voté pour (7 voix)
Le budget rectificatif 2015 a donc été **adopté**.*

Concernant **le budget initial 2016**, les débats ont été beaucoup plus longs et plus inquiétants encore. Le DG et le Président ont reconnu à plusieurs reprises, tout comme d'autres administrateurs, que la fin de l'Établissement était prévisible, si la trajectoire

¹ Assemblée des Communautés de France

dessinée dans le budget 2016 devait se poursuivre.

On assisterait à un phénomène de « sortie de protocole » : le Ministère des Finances souhaiterait se « venger » de la prétendue stabilité des moyens accordée au Cerema en 2015 liée à l'application du protocole.

Pourtant, les élus ont souligné le rôle que pourrait jouer le Cerema pour pallier la baisse des moyens des collectivités en leur fournissant de l'ingénierie sur les champs prioritaires du développement durable. A l'évidence, le budget 2016 ne le permettra pas.

FO a souligné l'inanité des projets stratégiques en cours (offre de service aux collectivités, projet stratégique, mise en place de communauté de métier, etc.), face à une réduction aussi drastique de nos moyens. Le DG a confirmé que le budget 2016 n'était pas soutenable, car il lui semble impossible d'augmenter sensiblement les ressources propres de l'Établissement avant 2018.

Le Président a annoncé qu'il souhaitait rencontrer prochainement le Premier Ministre pour l'alerter sur la situation dramatique du Cerema, mais qu'il souhaitait néanmoins que le CA approuve le budget ; du point de vue de la loi de finances 2016, tout lui semble en effet déjà bouclé. Cette affirmation a été contestée par les OS : l'adoption finale du budget est prévue pour le 18 décembre 2015 et des lois de finances rectificatives ne manqueront pas d'intervenir en cours d'année 2016...

FO, comme les autres OS, a appelé les administrateurs à voter contre le projet de budget, en soulignant que la position du Président serait d'autant plus faible qu'il ne pourrait se prévaloir d'une réaction forte du CA. Un signe clair doit être adressé au Gouvernement, afin d'établir un rapport de force plus favorable au Cerema.

Le représentant de la FNE² a adopté le même point de vue.

Mme CASANOVA, quoique que du même avis, a indiqué qu'elle ne se désolidariserait pas du Président.

Le SG du MEDDE, Francis ROL-TANGUY, a estimé que le Cerema doit se réformer profondément et rapidement et qu'il n'y avait pas d'autre alternative. Il n'a laissé aucun espoir d'amélioration pour l'avenir : les perspectives budgétaires triennales 2015-2017 prévoient une baisse tout aussi importante de la subvention de l'Etat en 2017 et tout espoir d'amélioration lui semble naïf.

Malgré ses réserves et ses doutes, le DG a aussi appelé à voter pour, afin d'éviter une situation de blocage.

Tous les représentants des OS ont voté contre, ainsi que le représentant de la FNE (6 voix)

Tous les autres administrateurs ont voté pour (6 voix)

*Le président disposant d'une voix prépondérante en cas d'égalité, le budget initial 2016 a été **adopté**.*

A la demande des administrateurs, une motion a été rédigée, afin de faire pression sur le Gouvernement et d'obtenir une modification du positionnement de l'État pour le budget 2017. A l'exception des représentants de l'État qui n'ont pas pris part au vote, les administrateurs se sont engagés à voter contre le budget 2017 si celui-ci ne prévoyait pas un « changement de trajectoire budgétaire ». Un communiqué de presse en ce sens devrait être également diffusé.